

## Coopération universitaire transfrontalière Mise en place d'une convention-cadre entre les universités de Cagliari, Corse, Genova, Pisa et Sassari

*Les cinq Universités entretiennent depuis de nombreuses années des relations de partenariat favorisées notamment par les programmes INTERREG successifs. La convention permettra de structurer plus efficacement encore leur coopération.*

## I Ragguagli di l'Università

N° 114

Juin 2008

### Contact :

Nathalie GIORGI

giorgi@univ-corse.fr



Zones éligibles pour les  
candidatures au projet MARITIME

### Une démarche de projet

Le Réseau constitué par les cinq partenaires développe une gouvernance partagée, qui s'appuie sur une structure permanente et une démarche de projet.

Il a pour objectif :

- > de favoriser le rapprochement des enseignants-chercheurs des différents laboratoires et le développement d'activités de recherche effectuées en coopération transfrontalière ;
- > de développer, par axe pluridisciplinaire, de nouvelles compétences et de nouveaux concepts de formations interuniversitaires (co-habilitation de diplômes, création de masters et doctorats communs, bourses d'études ...) ;
- > d'améliorer les capacités transfrontalières d'innovation et de transfert et de contribuer au développement économique, social et culturel des zones concernées.

### Réunion de travail à Corte

Les 27 et 28 mai les délégations toscanes, ligures et sardes se sont réunies à l'Université de Corse pour définir les termes de la convention qui liera les cinq universités partenaires.

Une réunion institutionnelle a précédé des ateliers de travail qui ont permis de développer et structurer un cadre d'échanges qui sera bientôt scellé par la signature de la convention. Deux décisions majeures ont été actées, portant d'une part sur l'organisation du Réseau et d'autre part, sur la définition des coopérations scientifiques notamment dans le cadre des appels à projet du Programme MARITIME FRANCE ITALIE. Sept thématiques de recherches ont été retenues : Identité et culture, Dynamiques des territoires et développement durable, Gestion de l'Eau, Ressources naturelles, Energies renouvelables, Technologies de l'information et de la communication, Gestion des risques.

### Les décisions actées

> La définition coordonnée de six **projets** en réponse à l'appel d'offre du Programme MARITIME.

- **Identité et culture** : 1 projet 3 actions  
Eau et feu, bibliothèque numérique, parc archéologique.
- **Dynamique des territoires** :  
Qualité de vie.
- **Eau** :  
Valorisation et gestion de l'eau.
- **Ressources naturelles** :  
Biodiversité.
- **Energies renouvelables**  
Habiter durable.
- **TIC** :  
Réseaux de capteurs.

> La mise en réseau des cinq universités fera en soi l'objet d'un dépôt de demande de financement *ad hoc*. Cela dans le cadre du Programme MARITIME au titre des projets stratégiques qui feront l'objet d'un prochain appel de l'U.E à l'horizon de la fin 2008. L'ensemble des partenaires a désigné l'Université de Corse comme porteur de projet.

### Le Programme MARITIME

La coopération transfrontalière du Programme MARITIME FRANCE ITALIE concerne l'espace maritime et côtier de la Mer Tyrrhénienne. Les thématiques de travail sont :

- > L'espace transfrontalier maritime
- > Les réseaux matériels et immatériels
- > Compétitivité intégrée dans le contexte méditerranéen et global
- > Le patrimoine culturel et naturel
- > L'échange et l'intégration de fonctions rares et/ou d'excellence.

Université de Corse  
BP 52 - 20250 Corte  
Directeur de la publication :  
Antoine Aiello, Président de l'Université

Responsable de la Communication :  
Sylvia Flore  
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71  
E-mail : flore@univ-corse.fr

Julien Angelini  
E-mail : julien.angelini@univ-corse.fr